

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
24 octobre 2013	24 octobre 2013	En exercice 42
		Présents 32
		Votants 36

Préfecture du Terr. de Belfort
08 NOV. 2013
Le Secrétaire

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-07-22 – Demande de subventions-Signalisation de la déchetterie de Fêche l'Eglise

Rapporteur : André HELLE

Dans le cadre du réaménagement de la déchetterie il convient de mettre en place une signalisation pour être conforme à la législation. Cette signalisation sera subventionnée par deux recettes :

- Ecosystème-OCAD3E au prorata de la facturation pour les déchets électriques, électroniques, électroménagers et lampes
- ADEME 30% HT de la facturation.

Le SOM peut bénéficier d'une subvention de 30% émanant de l'ADEME.

SIGNALISATION DE LA DECHETTERIE

Plan de financement proposé :



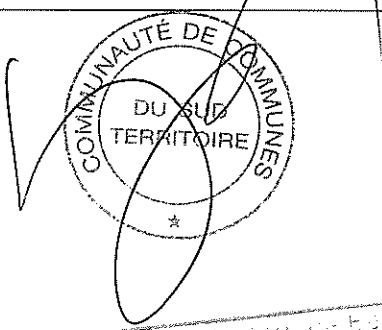
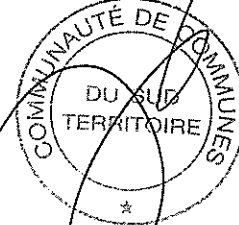
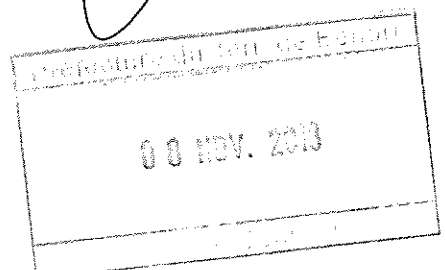
Signalisation de la déchetterie de Fêche l'Eglise

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • Devis estimatif HT de : | 3 754.41€ HT |
| • Subvention ADEME 30% | 1 126.32€ HT |
| • Fonds Propres | 2 628.09€ HT |

Les crédits de cette action sont inscrits au budget 2013.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser le Président à solliciter les aides financières de l'ADEME et OCAD3E pour la signalisation de la déchetterie de Fêche l'Eglise.
- d'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>   
--	--